



Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE
DE
COGGIA



20160

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 DECEMBRE 2020
N° 01

OBJET : Convention d'intervention foncière avec la SAFER

Date de la convocation :
15/12/2020

L'an deux mil vingt, et le samedi 19 décembre, à 10 heures
Le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en
séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la
présidence de M. COGGIA François, Maire.

Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
13

Etaient présents : M. COGGIA François, MME AIUTI Dominique, M.
COGGIA Jean-Dominique, M. AMPART Jean-Claude, M. RAFFALLI
Louis, M. SPADA Sébastien, M. MALATESTA Ludovic, M.
DANIELLI François, MME ANDREÏ Brigitte, MME DELFINI
Viviane, M. CERVIOTTI Jean-Louis.

Nombre de Conseillers
En exercice : 13

Nombre de membres
Présents : 11

Etaient absents : MME BIFERALI Martine, M. LAPORTE Bernard.

Nombre de votants : 13

Quorum : 07

Secrétaire de séance
M. COGGIA
Jean-Dominique

Absents représentés : MME BIFERALI Martine donne pouvoir à
MME AIUTI Dominique, MR LAPORTE Bernard donne pouvoir à
MME DELFINI Viviane.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20210122-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2021

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de l'aménagement et du développement du territoire de la commune de COGGIA, la SAFER a la possibilité d'effectuer une mission générale d'opérateur foncier et qu'il serait opportun de la saisir pour :

- L'assistance et la mise en œuvre des droits de préemption
- La négociation de transactions immobilières
- La gestion du patrimoine foncier agricole de ces personnes morales
- La recherche et la communication d'informations relatives au marché foncier
- L'aide à la mise en œuvre et au suivi des politiques foncières en zone rurale.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet de convention, et après avoir délibéré

- Adopte les termes de celle-ci
- Autorise le Maire à la signer

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,
François COGGIA



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20210122-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2021